



COMMUNE DE ROCHE

Nouveau coronavirus Actualisé au 14.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 

					
Se laver soigneusement les mains.	Éviter les poignées de main.	Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.	Garder ses distances.	En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.	Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch

ACCES INTERDIT

Face à l'évolution de la situation du Coronavirus et en application des directives de l'OFSP et du Conseil d'Etat, la Municipalité de Roche a décidé d'interdire l'accès aux endroits suivants :

- terrains de sports du site des Prés-Clos (Rotzérane)
- places de jeux (Pré-de-la-Cava – Parc de Haller)
- espaces publics

Le nombre de cas en Suisse augmente rapidement. L'ensemble de la population, y compris les plus jeunes, est invitée à adopter un comportement responsable.